

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CDT ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Par Profil supprimé Postée le 08/01/2019 14:48

Bonjour,

J'ai fortement abusé pendant les deux semaines des fêtes . (réveillon chez l'un , chez l'autre, galette des rois), je pense avoir été pas loin des 2gr/l de sang un jour sur deux ... (suis pas fier).

Cette consommation abusive sur ces deux semaines peut-elle justifier à elle-même un très fort taux de CDT ? (je n'ai pas encore les résultats de pds).

Merci d'avance

Mise en ligne le 11/01/2019

Bonjour,

Les CDT (Carboxy Deficient Transefrrin) sont les marqueurs d'une protéine dont la structure se modifie après une semaine de consommation chronique d'alcool.

Le taux de CDT augmente au-dessus des valeurs de référence des laboratoires après seulement 1 semaine de consommation régulière excessive. Le taux de CDT diminue de moitié seulement 2 semaines après la dernière consommation.

A ce titre, il nous est difficile de vous répondre avec certitude sur la question de vos résultats biologiques personnels.

Si vous souhaitez aborder la question de la consommation, vous pouvez nous contacter au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Cordialement

© Alcool Info Service - 8 mai 2024 Page 1 / 1